

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

EDUCATION

17

SOCIAL

03

INFRASTRUCTURE

11

ECONOMIE

03

RURAL

11

ADMINISTRATION

09

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arp.cm, Web: www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1580

18 Juin 2018

18 June 2018

9H03/9:03 AM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference ADDITIF N° 001/A/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMD/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N° 001/A/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMD/2018 RELATIF A L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATIONS SUIVANT ; N° 009,0L0,011/DDC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDMP/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE DANS LES ARRONDISSEMENTS RESPECTIFS DE KAR-HAY ET TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD. N° 012/DDC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDMP/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE A DANGLAO (QUARTIER BTDOMO) DANS LACOMMUNE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	--

2	Reference 63/18/AOIO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 63/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS AUX HUILLERIES DE LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-06-2018
----------	--

3	Reference 09bis/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09BIS/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 06/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS À SANGUÉRÉ KOLAS AU MARCHÉ DE CÉRÉALES, DANS LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-06-2018
----------	--

4	Reference 10bis/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10BIS/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 06/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-06-2018
----------	--

5	Reference N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 12/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPEES DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 12/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPEES DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 03-07-2018
----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [031/AONO/PR/MINMAP/DR-EN/CRPM-EN/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 031/AONO/PR/MINMAP/DR-EN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 12/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (MINEPAT), EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : 52 94 709 07 110000 2209

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-07-2018

7

Reference [030/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1), DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINEE EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-07-2018

8

Reference [029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/2018 DU 11 JUIN 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION : 1. DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPES 2. D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE (PES);DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-07-2018

9

Reference [009/AONO/MINSANTE/CMPM/17 DU 04/06/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINSANTE/CMPM/18 DU 04/06/2018 POUR LA FOURNITURE DE NEUF VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-07-2018

10

Reference [015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 14 JUIN 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 14 JUIN 2018 POUR L'ACQUISITION DE SIX (06) GROUPES ELECTROGENES POUR LES VILLAGES ARTISANAUX (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 008bis/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/18 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008BIS/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/18 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE POUR L'AEP A LA PREFECTURE D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU PRÉFET DU NYONG ET KELLÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE L'AEP À LA PRÉFECTURE D'ESEKA.</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>10-07-2018</p>
-----------	--	---

12	Reference 05/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATIONS N° 05/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2018 DU 07 JUIN 2018 DÉSIGNATION DES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À KOURONG, COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DU MAYO KANI FINANCEMENT PNDP III (FED) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90) JOURS</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>29-06-2018</p>
-----------	---	--

13	Reference 06/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°06/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 DU 07 JUIN 2018 DÉSIGNATION DES TRAVAUX LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATÉRIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES AU LYCÉE DE MINDJIL DANS LA COMMUNE DE KAELE. FINANCEMENT PNDP III (FED) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90) JOURS</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>29-06-2018</p>
-----------	---	---

14	Reference 001/BIS/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/201 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001BIS/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 DU 21 JUIN 2018</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>11-07-2018</p>
-----------	---	--

15	Reference 002 /DC/MINMAP/DRCE/DDMAP-LK/COM-OKOLA-PNDP/CDPM/2 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINMAP/DRCE/DDMAP-LK/COM-OKOLA-PNDP/CDPM/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS ET D'UN (01) BLOC DE DEUX LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEMEYONG, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>10-07-2018</p>
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	55/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°55/18/DG/CNPS DU 12 JUI 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 05 JUI 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE DIX (10) CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BERTOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	Reference	43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUI 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
18	Reference	42/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 42/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUI 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	Reference	COMMUNIQUE N°03 /C/C.GDER/SCPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03 /C/C.GDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/RN/D42/COMMUNEGUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN MAGASIN AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
20	Reference	COMMUNIQUE N°3984 /18/DG/DAG/DAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3984 /18/DG/DAG/DAMP DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°20/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CABLES ELECTRIQUES EN CUIVRE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	Reference	014/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUI 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUI 2018 PORTANT PUBLICATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'EDEA PHASE 1(PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 511 06 451415 2203 911
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference 0051/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 02 JUIN 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0051/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 02 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 27 AVRIL 2018, POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU INFORMATIQUE A L'ANTENNE PROTOCOLAIRE DE DOUALA DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 012/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/ DU 14/06/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/ DU 14/06/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DRMAP-LT/DDMAP W/CDPM/WOURI/2018 DU 27 MARS 2018 POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU DANS LES LOCALITÉS DE BONAMOISSADI, BONANGANG, BONABEYLKE DÉPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference N°023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2018 DU 08 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDE (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE CONCERNÉE. FINANCEMENT: RESSOURCES FEICOM- EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference 45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 019/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L/2018 Lire Titre/objet DÉCISION N° 019/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L/2018 DU 12 JUIN 2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE- COMMANDE N°024/LC/DDMAP-L/CDPM/2016 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°007/DC/DDMAP-L/COK-PNDP/CDPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET D'IN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEMEYONG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS COMMUNE D'OKOLA/PNDP-EXERCICE 2016 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	41/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 41/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉ « LOT 01 » ET L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉ « LOT 02 » À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	COMMUNIQUE N°3994/18/DG/DAG/DAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3994/18/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	COMMUNIQUE N°3944/18/DG/DAG/DAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3944/18/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

32	Reference	COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

33	Reference	54/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 54/18/DG/CNPS DU 12 JUIIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018 POUR LA REHABILITATION COMPLETE DES PISCINES (PETITS ET GRANDS BASSINS) DES IMMEUBLES ZENITH 1 ET TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX LOTS INDEPENDNATS EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	53/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 53/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES SYSTEMES D'EXTINCTION INCENDIE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	62/18/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 62/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT RAFFINERIE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-06-2018

36	Reference	COMMUNIQUE N°09/C/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD,
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

37	Reference	01 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENGE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	14 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 14 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENGE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [COMMUNIQUE N°08/C/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°08/C/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/D42/COMMUNEGUIDER/SCPM/2018 DU 24/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CLOTURE A L'ABATOIR DE GUIDER ,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [029/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 029/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 08 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 026 /DC/PR/MINMAP/DRAD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONT LONG DE 10 M ET LARGE DE 5 M SUR LA RIVIERE ZANDABA ET UN DALOT SUR LE RUISSEAU NGROUNDONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

41

Reference [36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

42

Reference [37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [35/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 35/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

48

Reference [37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

49

Reference [55/18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°55/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE DIX (10) CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BERTOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

50

Reference [38/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 38/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « LOT 01 » POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES CECIN À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

51

Reference [39/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°39/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « LOT 02 » POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LES FLÉAUX SOCIAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	0346/DIPL/D12/SDMM/SM DU 12 JUIN 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0346/DIPL/D12/SDMM/SM DU 12 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 007/LC/ MINREX/CMPM/2018, PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ MINREX/CMPM/2018 DU 27 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU INFORMATIQUE A L'ANTENNE PROTOCOLAIRE DE DOUALA DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	005/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONR/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 15/05/2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE LA PHASE I DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

54	Reference	14 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 14 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

55	Reference	014/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUIN 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 014/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'EDEA PHASE 1(PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

56	Reference	33/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 33/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL DE PROSPECTION À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference 32/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire Titre/objet DECISION N° 32/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 34/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 Lire Titre/objet DECISION N° 34/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference 01 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE Lire Titre/objet DECISION N° 01 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference 07/C/C-BWA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°07/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°07/AONO/C-BWA/CIPM-ROUTE/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference 08/C/C-BWA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 08/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference 06/C/C-BWA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°06/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference	06/DM/C/BWA/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°06/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT,DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

64	Reference	028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	08/DM/C/BWA/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 08/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM- SPI/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

66	Reference	028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

67	Reference	07/DM/C/BWA/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 07/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°07/AONO/C-BWA/CIPM-ROUTE/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

68	Reference	028/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 028/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11/06/18 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

ADDITIF N° 001/A/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMD/2018 RELATIF A L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATIONS SUIVANT ; N° 009,0L0,011/DDC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDMP/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE DANS LES ARRONDISSEMENTS RESPECTIFS DE KAR-HAY ET TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD. N°012/DDC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDMP/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE A DANGLAO (QUARTIER BTDOMO) DANS LA COMMUNE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YAGOUA le 14 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 63/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS AUX HUILLERIES DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres international ouvert en Procédure d'urgence **pour la fourniture de deux lots de matériels aux huilleries.**

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée comme suit :

. **Lot 1 : un groupe froid de 87,8Kw ;**

. **Lot 2 : Deux compresseurs rotatifs à vis lubrifiées.**

3. Cout Prévisionnel

Les budgets prévisionnels sont de **15 millions FCFA** pour le **lot 1** et de **50 millions FCFA** pour le **lot 2 toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée de **02 lots.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **à toutes les sociétés compétentes en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 9887001-14** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 29 juin 2018 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°63/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS AUX HUILLERIES DE LA
SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront livrées en position rendu Magasin Transit SODECOTON Garoua II, dans un délai de **90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives les cautions de soumission sont de **300 000 FCFA** pour le **lot 1** et de **1 000 000 FCFA** pour le **lot 2**, établies par un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des Marchés Publics. La liste de ces banques est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 29 juin 2018 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle **à partir de 10 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- . Critère n° 1C : Engagement sur l'honneur.

Critères essentiels :

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué lot par lot au soumissionnaire **le moins-disant** et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification. **Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **deux mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm , à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304 , Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 13 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GUIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09BIS/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 06/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS À SANGUÉRÉ KOLAS AU MARCHÉ DE CÉRÉALES, DANS LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2018, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux de construction de deux (02) dalots à Sanguéré Kolas et au Marché de céréales dans la Commune de Guider Département du Mayo-Louti Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- 02 Dalots
- Fouilles pour ouvrage
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m³
- Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour dalle
- Maçonnerie de moellon pour radier
- Maçonnerie de moellon pour piédroits
- Maçonnerie de moellon pour ailes
- Béton armé pour dalle
- Béton armé pour bêche

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Dix millions par lot (10 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots.

Lots	Objet	localités
01 (bis)	Construction d'un dalot	Sanguéré Kolas
02 (attribué)	Construction d'un dalot	Marché céréales

NB : Le lot 02 est déjà attribué.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux sont financés par le **Budget de la Commune exercice 2018. Imputation 220-150.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **(vingt-cinq mille) 25 000 francs CFA par lot, payable à la Recette Municipale de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07** exemplaires dont l'original et **(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le **27/06/2018 à 14 Heures** au plus tard et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence
09bis /AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 du 06/06/2018 pour les travaux de construction de deux (02) dalots à Sanguéré Kolas et au Marché de céréales dans la Commune de Guider, Département du Mayo-Louti Région du Nord.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **200 000 FCFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **27/06/2018 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiés
3	Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié)
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné 01 chantier les 03 dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	Oui/Non
2	Expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'exécution	Oui/Non
4	Matériel et équipements à mobiliser	Oui/Non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	Oui/Non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général	Oui/Non
7	Présentation des offres	Oui/Non

NB

seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les spécificités technico-financières requises et dont l'offre financière est évaluée **la moins disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tel 675 58 08 18/699 01 84 65**

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 6 Juin 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°10BIS/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 06/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA DANS LA
COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2018 le Maire de la Commune de Guider, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour la Construction d'un magasin et d'un hangar au marché d'oignon de BAILA dans l'arrondissement de Guider.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent : **travaux préparatoires; terrassement ; fondation ; La maçonnerie et béton en élévation ; La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; la peinture, réélectricité.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en **un lot.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux sont financés par le **Budget Communal exercice 2018.**
Imputation 220-100

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. **Tel: 699 01 84 65**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000(vingt-cinq mille) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07 exemplaires dont l'original et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le **27/06/2018 à 14 Heures** au plus tard et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence N° 10
bis/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 du 06/06/2018 Pour les travaux de Construction d'un
magasin et d'un hangar au marché d'oignon de BAILA
dans la Commune de Guider.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois mois** .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **300 000 FCFA le lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...)/ conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **27/06/2018 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiés
3	Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié)
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné 01 chantier les 03 dernières années.

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	Oui/Non

2	Expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'exécution	Oui/Non
4	Matériel et équipements à mobiliser	Oui/Non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	Oui/Non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général	Oui/Non
7	Présentation des offres	Oui/Non

NB

seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les spécificités technico-financières requises et dont l'offre financière est évaluée **la moins disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tel:699 01 84 65/675 58 08 18**

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 6 Juin 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 12/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 12/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental du MINEPAT Mayo Danay Maîtres d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation, des forages à pompes à motricité humaine équipés certaines localités du Département Mayo Danay - Région de l'Extrême-Nord:**

Les travaux sont regroupés en un seul **lot** selon l'allotissement ci-après.

- **Pour les travaux réalisation des forages à pompes à motricité humaine équipés (PMH).**

N° Lot	Département	Désignation du projet	Arrondissement	Localités
1	Mayo Danay	Forage PMH	Yagoua	AGOLLA TAGANA
		Forage PMH	Yagoua	BOURMI
		Forage PMH	Yagoua	DOUNG
		Forage PMH	Yagoua	GABARAYE DINGUE
		Forage PMH	Yagoua	HOUNOU
		Forage PMH	Yagoua	KAOU
		Forage PMH	Yagoua	MOUKA
		Forage PMH	Yagoua	TCHEKE I
		Forage PMH	Yagoua	WIDIGUE GANGAN
Forage PMH	Yagoua	ZANYAO		

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent:

FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE EQUIPES :

- l'étude et l'installation de chantier,
- la foration,
- le tubage et le développement du forage,
- l'essai de pompage et l'analyse de l'eau,
- l'installation de la pompe,
- la formation de deux (02) artisans réparateurs,
- la production du rapport technique.

3. Cout Prévisionnel

N° Lot	Financement	Commune	Localités	Imputation Budgétaire
<u>Pour les travaux réalisation des forages à pompes à motricité humaine équipés</u>				
1	MINEPAT	YAGOUA	AGOLLA TAGANA	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	BOURMI	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	DOUNG	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	GABARAYE DINGUE	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	HOUNOU	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	KAOU	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	MOUKA	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	TCHEKE I	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	WIDIGUE GANGAN	52 94 709 07 110000 2209
	MINEPAT	YAGOUA	ZANYAO	52 94 709 07 110000 2209

TOTAL LOT 01

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et qui aurait exécuté ces travaux à 100% dans les années antérieures.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public des Ministères de Délégué Régional de Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mayo Danay Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er} (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er} (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement auprès du Trésor Public des Finances de Maroua d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** au titre des frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, au plus tard le **03/07/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 032/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 12/06/2018

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après et égal à 2% au plus du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises. Soit un montant de : **Un million sept cent mille (1 700 000) de francs CFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **03/07/2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua I^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
3. **Non possession en propre d'au moins un (01) atelier de forage (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise pour le camion et la facture d'achat des matériels); ou contrat de location (pièces justificatives : Contrat établie en présence des autorités compétentes copie certifiée de la carte grise pour le camion et la facture d'achat des matériels);**
4. Absence d'un prix unitaire quantifié du DAO ;
5. Omission d'un sous-détail des prix du DAO;
6. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

1. N'avoir pas encore achevé les travaux de l'année budgétaire précédente.
2. Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles exigés dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise dans les travaux de forages ou d'adduction d'eau;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à la moitié du montant TTC du coût prévisionnel 30 millions;

Moyens matériels permanents ou mobilisables pour le projet (liste exhaustive)

- Personnel de chantier (- Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux du Génie Rural ou équivalent en hydraulique avec 05 années d'expérience au moins ; - Chef Chantier : Technicien Supérieur du Génie rural ou équivalent en hydraulique ; - un responsable administratif : niveau au moins BAC ;
- Note portant organisation, méthodologie, et plannings d'exécution des prestations ;
- «Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics »
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.

. NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière

Offre technique

- a) Pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois derniers exercices ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **38 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **1 critère**.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua 1^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et des Mairies Concernées.

MAROUA le 12 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 031/AONO/PR/MINMAP/DR-EN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 12/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (MINEPAT), EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : 52 94 709 07 110000 2209

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, **Autorité Contractante**, lance pour le compte du Délégué Départemental du MINEPAT, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction des blocs de deux salles de classe dans l'Arrondissement de YAGOUA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **soixante-douze millions (72 000 000) Francs CFA soit trente-six millions (36 000 000) Francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont en deux lots.

N° Lot	Département	Désignation du projet	Arrondissement	Localités
01	Mayo Danay	Bloc de deux salles de classe	Yagoua	I'EP DE DOUANG
		Bloc de deux salles de classe	Yagoua	A L'EP DE DJOGOIDI
02	Mayo Danay	Bloc de deux salles de classe	Yagoua	A L'EP DE GUEMER
		Bloc de deux salles de classe	Yagoua	L'EP DE KAO-GALAK

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot



5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la **pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Budget d'Investissement Publics (MINEPAT), EXERCICE 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 au plus tard le **03/07/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 031/AONO/PR/MINMAP/ DR-EN/CRPM-EN/SMI/2018 du 12/06/2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (MINEPAT), EXERCICE 2018

IMPUTATION BUDGETAIRE : 52 94 709 07 110000 2209.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois par lots

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **sept cent vingt mille (720 000) Francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/07/2018 à 15 heures précises** par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Offre administrative

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

Offre technique

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

Offre financière

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | La présentation des Offres | oui/non |
| 2. | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe; | oui/non |
| 3. | Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; | oui/non |
| 4. | Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ; | oui/non |
| 5. | Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 25 millions F CFA ; | oui/non |
| 6. | Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; | oui/non |
| 7. | Personnels d'encadrement technique sur le chantier; | oui/non |
| 8. | Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ; | oui/non |
| 9. | Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier); | oui/non |
| 10. | Preuves d'acceptation des conditions du marché ; | oui/non |

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 12/16 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78ou à la Délégation.

MAROUA le 12 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE
L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1), DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINEE EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5232 422 02 6413622811 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême-Nord, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de l'électrification Rurale de TITING-DAMAI (PHASE 1), Département du MAYO-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Construction d'une line MT monophasée simple ;
- Construction d'une line MT/BT monophasée simple
- Construction réseau BT 4*25mm² monophasée simple
- Pose et équipement de poste H61 25 KVA 17.32 KV
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000 Francs CFA)** en crédit de paiement.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du **MINEE**, de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **5232 422 02 6413622811 851**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice, Tél : 222 29 31 54, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Tél : 222 29 31 54, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Trésorerie (Maroua).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier **COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice**, Tél : 222 29 31 54 au plus tard le **03 JUILLET 2018 à 14h00 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU11 JUIN 2018

**POUR LES POUR LES TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1),
DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINEE

EXERCICE 2018

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>

10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre(04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **un million deux cent mille (1 200 000)Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 JUILLET 2018 à 15h00 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice, Tél : 222 29 31 54.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Offre administrative

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

Offre technique

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

Offre financière

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | La présentation des Offres | oui/non |
| 2. | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe; | oui/non |
| 3. | Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; | oui/non |
| 4. | Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ; | oui/non |
| 5. | Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 millions F CFA ; | oui/non |
| 6. | | oui/non |
| | Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; | |
| 7. | Personnels d'encadrement technique sur le chantier; | oui/non |
| 8. | Matériels essentiels et des équipements de sécurité ; | oui/non |
| 9. | Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier); | oui/non |
| 10. | Preuves d'acceptation des conditions du marché ; | oui/non |

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 16/20 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 ou à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 11 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/2018 DU 11 JUIN 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION : 1. DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) EQUIPES 2. D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE (PES);DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte des Maires des Communes dont les noms figurent dans le tableau ci-après, Maîtres d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation, des forages à pompes à motricité humaine équipés et d'un forage pastoral à énergie solaire, dans certaines localités et communes de la Région de l'Extrême-Nord:**

Les travaux sont regroupés en **lots** selon l'allotissement ci-après.

● **Pour les travaux de réalisation des forages à pompes à motricité humaine équipés (PMH),**

N° Lot	Département	Désignation du projet	Communes	Localités
1	Diamaré	Forage PMH	MAROUA I	MESKINE
		Forage PMH	MAROUA I	COMPLEXE POSTE AGRICOLE-CEAC DE MESKINE
		Forage PMH	MAROUA I	BAO-HOSSERE
	Mayo Sava	Forage PMH	MORA (Directeur)	CES DE MAYO PLATA
2	Mayo Sava	Forage PMH	TOKOMBERE	OURO KOURKOURO
		Forage PMH	TOKOMBERE	TCHABA TCHABA WANDALA
	Logone et Chari	Forage PMH	GOULFEY	KEMALBE-MERME
		Forage PMH	GOULFEY	SAGBA

● **Pour les travaux de réalisation de forage pastoral à énergie solaire (PES)**

N° Lot	Département	Désignation du projet	Communes	Localités
3	Logone et Chari	Construction d'un forage pastoral à énergie solaire	WAZA	TAGAWA
	Mayo Sava		TOKOMBERE	MADA

~~NB : un soumissionnaire ayant un atelier de forage en propre peut être attributaire de trois lots ;~~



- *un soumissionnaire louant un atelier de forage ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.*

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent pour chaque lot choisi :

FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE EQUIPES :

- l'étude et l'installation de chantier,
- la foration,
- le tubage et le développement du forage,
- l'essai de pompage et l'analyse de l'eau,
- l'installation de la pompe,
- la formation de deux (02) artisans réparateurs,
- la production du rapport technique.

FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- construction du château;
- équipement du forage avec panneau solaire;
- installation d'équipements
- essais de pompage;
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

N° Lot	Financement	Commune	Localités	Imputation Budgétaire	Montant TTC en FCFA
Pour les travaux réalisation des forages à pompes à motricité humaine équipés					
1	MINADER	MAROUA I	MESKINE		8 000 000
	MINADER	MAROUA I	COMPLEXE POSTE AGRICOLE- CEAC DE MESKINE		8 000 000
	MINADER	MAROUA I	BAO-HOSSERE		8 000 000
TOTAL LOT 1				3	24 000 000
2	MINSEC	MORA (Directeur)	CES DE MAYO PLATA		8 500 000
	MINADER	TOKOMBERE	OURO KOURKOURO		8 000 000
	MINADER	TOKOMBERE	TCHABA TCHABA WANDALA		8 000 000
	MINADER	GOULFEY	KEMALBE-MERME		8 000 000
	MINADER	GOULFEY	SAGBA		8 000 000
TOTAL LOT 2				5	40 500 000
Pour les travaux réalisation de forage pastoral à énergie solaire					
3	MINEPIA	WAZA	TAGAWA		20 000 000
	MINEPIA	TOKOMBERE	MADA		20 000 000
TOTAL LOT 3				2	40 000 000
TOTAL GENERAL					104 500 000

4. Allotissement

- un soumissionnaire ayant un atelier de forage en propre peut être attributaire de trois lots ;

- un soumissionnaire louant un atelier de forage ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et qui aurait exécuté ces travaux à 100% dans les années antérieures.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Eau et de l'Energie, de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, de la Santé Publique et de l'Enseignement Secondaire Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er} (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er} (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement auprès du Trésor Public des Finances de Maroua d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1^{er}, (Domayo comice),

Tél/Fax 222 29 31 78, au plus tard le **03 Juillet 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2018 DU 11 JUIN 2018

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION :

- DES FORAGES A POMPES A MOTRICITE HUMAINE EQUIPES ;

- D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE ;

DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT ()

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires par lot (.). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après et égal à 2% au plus du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises. Soit un montant de :

N° Lot	Montant caution	Montant caution
	en chiffres (FCFA)	en lettres (FCFA)
1	480 000	Quatre cent quatre-vingt mille
2	810 000	Huit cent dix mille
3	800 000	Huit cent mille

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **03 Juillet 2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua I^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée;
3. Non possession en propre ou en location d'au moins **un (01) atelier de forage** (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise pour le camion et la facture d'achat des matériels ou contrat de location dûment rempli);
4. Absence d'un prix unitaire quantifié du DAO ;
5. Omission d'un sous-détail des prix du DAO;
6. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

1. Non n'exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise.

~~Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être~~



impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles exigés dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise dans les travaux de forages ou d'adduction d'eau;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à la moitié du montant TTC du coût prévisionnel du lot;
- Moyens matériels permanents ou mobilisables pour le projet (liste exhaustive) ;
- Personnel de chantier (- Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux du Génie Rural ou équivalent en hydraulique avec 05 années d'expérience au moins ; - Chef Chantier : Technicien Supérieur du Génie rural ou équivalent en hydraulique ; - un responsable administratif : niveau au moins BAC ;
- Note portant organisation, méthodologie, et plannings d'exécution des prestations ;
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- d) avoir abandonné un chantier au cours des trois derniers exercices ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)**.

Offre financière

- a) Pièces non conformes ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **38 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **1 critère**.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots.**



16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua 1^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et des Mairies Concernées.

MAROUA le 11 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINSANTE/CMPM/18 DU 04/06/2018 POUR LA FOURNITURE DE NEUF VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 5240531023400202280; 300534002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de neuf véhicules pick-up double cabine 4x4 au Ministère de la Santé Publique.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché concerne la fourniture de neuf véhicules pick-up double cabine 4x4 au Ministère de la Santé Publique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 240 000 000 FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture est faite en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Imputation	Montant prévisionnel
1	Acquisition de trois véhicules pour la transfusion sanguine	52 40 531 02 34 0020 2280	80 000 000
2	Acquisition de trois véhicules 4x4 pour les équipes mobiles	52 40 530 06 34 0020 2280	160 000 000
	Acquisition de deux véhicules de supervision pour l'appui budgétaire		
	Acquisition d'un véhicule 4x4 pour le SSD d'OKU		

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

L'acquisition des véhicules objet du présent Appel d'Offres est financé par le BIP 2018 du MINSANTE, imputations : 52 40 531 02 34 0020 2280 et 5240530053400202280.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge C:arierounaise à Yaoundé, Té,. /Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu .•=1 Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de trois cent mille francs CFA (300.000 FCFA), payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés, sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le 05/07/2018 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/A0NO/MINSANTE/CMPM/18 DU 04/06/2018 POUR LA FOURNITURE DE NEUF VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente jours (30) jours. La fourniture sera livrée au Garage Administratif Central,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste Figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant fixé à 1 000 000 FCFA (un million francs CFA) pour le lot N°1 et 3 000 000 FCFA (trois millions FCFA) pour le lot N°2.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être *en cours de validité* ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, **l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des plis se fera en en un temps et aura lieu le 05/07/2018 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de conférences de la Commission Ministérielle de Passation des marchés du MINSANTE sise à l'immeuble CTP5, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci après :

§ Véhicule pick-up double cabine

Cylindrée : minimum 2.9 L ou 2 i pour moteur turbo diesel

Véhicule muni de Double air bag minimum

Nombre de place min : 5

Capacité du réservoir : minimum 80 litres

Source d'énergie : Gasoil

Véhicule muni de pare buffle

- Hard-top d'origine couleur caisse

- Non-respect de 30 critères essentiels sur 38 ;

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;

- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de représentation

- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché

- Représentation territoriale (au moins 3 agences sur l'ensemble du pays, disposant chacune d'un garage)

Absence de ta déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

14-2 CRITERES ESSENTIELS : (38 critères)

i) Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres (32 critères)

ii) Expérience dans les prestations similaires et Service après-vente (4 critères)

III) Planning et délai d'exécution (2 critères)

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 30 critères essentiels sur 38.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire des 2 lots, uniquement s'il est le seul qualifié.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé (Tél./Fax : 222 22-10-21) ou à la Division des Etudes et Projets du MINSANTE (Porte 202) sise dans le même immeuble, Téléphone 222 23 30 20.

YAOUNDE le 4 Juin 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 14 JUIN 2018 POUR
L'ACQUISITION DE SIX (06) GROUPES ELECTROGENES POUR LES VILLAGES ARTISANAUX
(PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 39 514 02 340010 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de six (06) groupes électrogènes pour les villages artisanaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention jusqu'au lieu de réception.

Désignation	QTE
Groupes électrogènes	06

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition de six (06) groupes électrogènes aux villages artisanaux est de : **24 500 000 CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition de six (06) groupes électrogènes pour les villages artisanaux (procédure d'urgence), objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA, Exercice 2018, Imputation budgétaire n° 52 39 514 02 340010 2242.

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté et retiré par les soumissionnaires auprès du Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15^{ème} étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » ; Tél. 222 22 40 60 contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de **Cinquante mille (50 000) F CFA** non remboursable.

7. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Tél, Téléx, Téléphone email).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées, contre récépissé, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15^{ème} étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » ; Tél. 222224060 au plus tard **le 10 JUILLET 2018 à 14 heures**, (heure locale accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financières contenues dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU14 JUIN 2018 POUR L'ACQUISITION DE SIX (06) GROUPES ELECTROGENES POUR LES VILLAGES ARTISANAUX (PROCEDURE D'URGENCE)
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **trente (30) jours** maximum à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO et d'un montant égal à **Quatre cent mille (400 000) F CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours**.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu **le 10 JUILLET 2018 à 15H00**, heure locale, dans la salle des conférences, porte 237 de l'Immeuble Ministériel dit « Immeuble Rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires (non cumulatifs)

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué ;
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP;

2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

- Présentation générale de l'offre.
- Références des prestations des Cinq dernières années (au moins deux (02) prestations similaires)
- Service après-vente.
- Conformité de l'Offre au Descriptif des fournitures.
- Planning et délai de livraison.
- Preuves de l'acceptation des conditions du marché :
 - Descriptif des fournitures paraphé et signé ;
 - Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé et signé.

14. Attribution

Le marché sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et l'offre la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, à l'Immeuble Ministériel n°1 dit« Immeuble de l'émergence » **15^{ème} étage porte T02.**

YAOUNDE le 14 Juin 2018

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET KELLÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008BIS/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/18 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE POUR L'AEP A LA PREFECTURE D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU PRÉFET DU NYONG ET KELLÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE L'AEP À LA PRÉFECTURE D'ESEKA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
52 07 092 04 431140 2246 372

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un forage équipé de l'AEP à la préfecture d'Eseka.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préliminaires
- Foration et tubage provisoire
- Equipement, Développement et essai de pompage
- Réseau d'adduction et pose d'un réservoir de 1m3
- Réseau de distribution
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **8 500 000 (huit millions cinq cent mille francs) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot ci-après indiqué :

Lot N°	Arrondissement	Localité
Unique	Eséka	Préfecture Eséka

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, bénéficiant d'un matériel grises ou d'un contrat de location signé et enregistré et de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2018. L'im

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé dès publication de versement d'un montant de **20 000 (vingt mille francs) FCFA** payable à la **recette des finances d'eséka**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé **au plus tard le 10 Juillet 2018 à 13 heures précises** contre récépissé et devront porter

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008BIS/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/18 DU 20 JUIN 2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE POUR L'AEP A LA PREFECTURE D'ESÉKA

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Service de charge des Finances, dont le montant est fixé à **170 000 (cent soixante-dix mille francs) FCFA**.

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après la signature du marché n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de l'ouverture.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 Juillet 2018 à partir de 14 heures précises** par la Commission Départementale des Marchés Publics en réunions de la Préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une procuration.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée (le PCDMP ou le DDMAP peuvent vérifier l'authenticité des déclarations);
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'Annexe 1;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil, hydraulique et électricité.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B - Références 03 éléments

C - Personnel d'encadrement 10 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments

E - Matériel 02 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives. Les offres (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Marchés (Marchés) sise à la sous-préfecture d'Eséka, au numéro : 222 13 60 75 / 222 13 61 75, dans les locaux abritant l'ancienne recette

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés p
673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

COMMUNE DE KAÉLÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATIONS N°
05/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2018 DU 07 JUIN 2018 DÉSIGNATION DES TRAVAUX CONSTRUCTION
D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À KOURONG, COMMUNE DE KAELE,
DÉPARTEMENT DU MAYO KANI FINANCEMENT PNDP III (FED) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS
CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90) JOURS**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction d'un forage équipé de pompe à motricité Humaine à KOURONG, Commune de KAELE, Département du Mayo KANI

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : HYDRAULIQUE. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par Maire de la Commune de KAELE, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune KAELE. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Bureau de suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, à partir du **07 Juin pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KAELE, Autorité Contractante, auprès du Bureau de suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé. L'enveloppe cachetée portera la mention :
« **AVIS DE CONSULTAT/ONDE DEMANDE DE COTATION N°05/DDC/C.KAELE/SG/CIPM-AI/2018 DU 07 JUIN 2018 Construction d'un forage équipé de pompe à motricité Humaine à KOURONG, Commune de KAELE, Département du Mayo KANI** ».

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Date limite de réception des offres : Le 29 Juin 2018, à 10 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de KAELE, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29 Juin 2018, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de KAELE

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. NB : Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

KAELE le 7 Juin 2018

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

COMMUNE DE KAÉLÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
N°06/ACDDC/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 DU 07 JUIN 2018 DÉSIGNATION DES TRAVAUX LA
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE TABLES BANCS,
DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATÉRIEL D'ENTRETIEN ET LA
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES AU LYCÉE DE MINDJIL DANS LA COMMUNE DE KAELE.
FINANCEMENT PNDP III (FED) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90)
JOURS**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

la construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines au Lycée de Mindjil dans la commune de KAELE.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KAELE , Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune KAELE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, à partir du **07 Juin 2018 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KAELE., auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé.
L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°06/ACDDC/C.KAELE/CIPM/2018 DU 07 JUIN 2018 LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS AU LYCÉE DE MINDJIL DANS LA COMMUNE DE KAELE.

"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres. **Le 29 Juin 2018 à 11heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KAELE en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29 Juin 2018, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de KAELE

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

KAELE le 7 Juin 2018

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET KELLÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001BIS/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 DU 21 JUIN 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de Construction d'un (01) magasin de stockage à cuve de produits agricoles et d'un bloc de deux latrines à deux (02) compartiments et trois (03) fosses à Nkong-Nkeni dans la commune de Bondjock, Département du Nyong et Kéllé, Région du Centre:

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **Bâtiment**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de Bondjock

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition **par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kéllé, Autorité Contractante** à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être **retiré gratuitement** à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé sise à la Sous Prefecture d'Eseka** à partir du **21 Juin 2018**, pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kéllé (Autorité Contractante)**, à déposer à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé sise à la Sous Prefecture d'Eseka**.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°001BIS/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 DU 21 JUIN 2018

Pour les travaux de Construction d'un (01) magasin de stockage à cuve de produits agricoles et d'un bloc de deux latrines à deux (02) compartiments et trois (03) fosses à Nkong-Nkeni dans la commune de Bondjock, Département du Nyong et Kéllé, Région du Centre:

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 11 Juillet 2018, à 12heures
Lieu de dépôt	Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé

10. Délai de Livraison

120 jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 11 Juillet 2018, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kéllé**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

*YAOUNDE le 18 Juin 2018**Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****BARKA DONATIEN***

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002
/DC/MINMAP/DRCE/DDMAP-LK/COM-OKOLA-PNDP/CDPM/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS ET D'UN (01) BLOC DE DEUX
LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEMEYONG, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ,
RÉGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
PNDP (IDA III) ET COMMUNE D' O

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié**, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune d'Okola, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **Bâtiment**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

PNDP (IDA III) et Commune d' Okola

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être **retiré gratuitement** à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, à partir du **18/06/2018** pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30** et **15 heures 30mn**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, (Autorité Contractante)**, à déposer à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, Département de la Lékié .

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/MINMAP/DRCE/DDMAp-LK/com-okola-pndp/CDPM/2018 DU 18/06/2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES E TABLES BANCS ET D'UN (01) BLOC DE DEUX LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEMEYONG, COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 10/07/2018, à 14heures précises
Lieu de dépôt	Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié

10. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires): 120 jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la .en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 10/07/2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le

secrétaire de la Commission Départementale des Marchés publics de la Lékié, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 18 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°55/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE DIX (10) CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BERTOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres susvisé ont été modifiées ainsi qu'il suit :

- Table des matières ;
- Pièce n° 03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

Le document complet est à retirer contre décharge au Service des Marchés, 9^e étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONO/ASCNPD/ CIPM/18 « lot 02 »	l'acquisition du matériel des campagnes de sensibilisation sur les fléaux sociaux à l'ASCNPD	Cabinet LABEL Tel : 656 191 572 N°RC/YAO/2017/A/3734 N° Cont : P057300391439T	25 125 975 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 42/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONO/ASCNPD/ CIPM/18 « lot 01 »	l'acquisition du matériel pédagogique d'accompagnement des CECIN à l'ASCNPD	ETS PACIFIQ PRINT Tel : 696 412 140 N°RCMM/RC/MFOU/A/64 N°Cont : P017612468223F	12 679 260 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

COMMUNE DE GUIDER

COMMUNIQUE N°03 /C/C.GDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/RN/D42/COMMUNEGUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN MAGASIN AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,
Par décision N° 03 /CG/D42/SCPM/2018 du 09 MAI 2018

Le dit établissement seul soumissionnaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité a été éliminé pour Absence de la caution de Soumission.

N°AONO	Intitule du Projet	Etablissements	Délai d'exécution
10	N°10/AONO/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2018 du 09/05/2018 pour les travaux de Construction d'un hangar et d'un magasin au Marché d'oignon de BAILA.	ETS TOMPSON CAMEROON SERVICE	03 mois

GUIDER le 9 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°3984 /18/DG/DAG/DAMP DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°20/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CABLES ELECTRIQUES EN CUIVRE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECOTON communique :

L'appel d'offres international ouvert N°20/18/AOIO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un lot de câbles électriques en cuivre à la SODECOTON est déclaré «**infructueux** » pour non satisfaction des critères de qualification par l'ensemble des soumissionnaires ci-après :

Soumissionnaires	Causes d'élimination
COMUSDIC SarL B.P.777 Douala	Absence de la lettre d'engagement du fabricant du fabricant « NEXANS »
Groupement MONGO-GPE B.P.7333 Douala	Non-conformité des caractéristiques des 12 derniers items de câbles rigides, et absence de proposition pour les câbles souples.
GEC SarL B.P. 6710 Yaoundé	Absence d'offres pour plusieurs items; 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.
Ets BJJ Records B.P. 29 SOA-Yaoundé	Montant de l'offre corrigée supérieur au budget prévisionnel de 100 444 171 FCFA
Nal Business& Corporation B.P. 1628 Douala	Pour tous les items, propose des variantes en POWEPFLEX. POWERHARD F et XTREM HORN-F

Les intéressés sont priés de passer retirer leurs offres, sous peine de destruction.

Meilleures salutations.

GAROUA le 8 Juin 2018

Le MAIRE

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°014/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'EDEA PHASE 1(PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 511 06 451415 2203 911

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision **N°014/D/MINPMEESA/CAB/2018** du **14 JUIN 2018**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Travaux de construction des VRD, des parkings et aménagement des espaces verts de la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa (phase 1)	ETS EMERGENCE	03 mois	Cinquante huit millions quatre vingt trois mille quatre cent quatre vingt quatorze (58 083 494) francs CFA.	EDEA

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Marchés.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Juin 2018

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0051/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 02 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 27 AVRIL 2018, POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU INFORMATIQUE A L'ANTENNE PROTOCOLAIRE DE DOUALA DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique par **Décision N° 0346/DIPL/D12/SDP MM/SM**

Le groupement **CHAPY SERVICES et A.S COUNSULTING B.P.2016 Yaoundé**, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la mise en place d'un réseau informatique à l'antenne protocolaire de Douala du Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **dix neuf millions neuf cent vingt-deux mille cent quarante-quatre (19 922 144) francs FCFA** et un délai de **deux (02) mois**.

Ledit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour ("établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU WOURI

COMMUNIQUE N°012/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/ DU 14/06/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DRMAP-LT/DDMAP W/CDPM/WOURI/2018 DU 27 MARS 2018 POUR DE LA COLLECTE ET LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU DANS LES LOCALITÉS DE BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYLKE DÉPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU WOURI COMMUNIQUE :
Par DECISION N° **012/D/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/ DU 14/06/2018**. La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (jours)	Observation
	Ets WATERSHED TASK GROUP B.P 13206 Douala, TEL: 675 40 52 60/679 63 01 03	14 998 072	60	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, sise au 1er Étage Immeuble Kassap, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 14 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BABA Fridolin

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
002/AONO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition des kits pour 700 volontaires pionniers « lot 03 » à l'ASCNPD	Sté AGAMAR Tel : 677 39 80 97 N°RC 88R106 du 21/04/1988 N° Cont : M028800004653D	40 244 490 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL**

TAOSSI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

COMMUNIQUE N°023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2018 DU 08 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDE (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE CONCERNÉE. FINANCEMENT: RESSOURCES FEICOM- EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante communique ;

Par **DECISION N°023 /D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2018 DU 08 juin 2018** les marchés objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Considérant la lettre N°102/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2018 du 31 mai 2018 du Président de la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

Le résultat se présente comme suit:

Lot de soumission	ATTRIBUTAIRE(S)	MONTANT PROPOSE TTC en F CFA	MONTANT CORRIGE TTC en FCFA	DELAI(S)
Lot 20	ETS MOUAWANA BP : 48 KOUSSERI	23 000 000	23 000 000	03 mois
Lot 21	ETS MOUAWANA BP : 48 KOUSSERI	75 000 000	75 000 000	03 mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent

Communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation

Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord pour l'établissement des Marchés y relatifs

MAROUA le 8 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique.

Le marché ci –après, relatif à l'acquisition des kits de formation de 1400 Appelés « lot 01 » et d'encouragement de 1400 Appelés « lot 02 » à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement est déclaré infructueux pour insuffisance des caractéristiques techniques des soumissionnaires et non-conformité de certains documents administratifs.

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**DÉCISION N° 019/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L/2018 DU 12 JUIN 2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE- COMMANDE N°024/LC/DDMAP-L/CDPM/2016 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°007/DC/DDMAP-L/COK-PNDP/CDPM/2016 DU 08/08/2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET D'IN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEMEYONG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS COMMUNE D'OKOLA/PNDP-EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, Autorité Contractante,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des marchés publics;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;
- VU le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu l'arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
- Vu **La Lettre-Commande susmentionnée;**
- Vu Le non déploiement de l'entreprise sur le site des travaux depuis la signature du contrat le 30 novembre 2016;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}: En application des dispositions de l'article (e) du Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, **la lettre-commande n°024.**, pour la construction d'un bloc de deux salles de classe équipées, et d'un bloc de deux latrines à l'Ecole Publique de NYEMEYONG, dans la commune d'OKOLA, est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résilié aux torts, frais et risques exclusifs de l'Entreprise.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 alinéa 1^{er} du Code des Marchés Publics, la **Société Africaine d'Ingénierie et de Services (SAIS). B.P : 8171 Dia Tél : 677 278 511/ 697 550 331, Registre de Commerce : RC/DLA/2013/B/2056, N° Contribuable : M051300045663 C** est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans, à compter de la date de signature de la présente Décision. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et l'Autorité Contractante sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera. /-

MONATELE le 12 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 41/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉ « LOT 01 » ET L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉ « LOT 02 » À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la AONO n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/18 pour l'acquisition des kits de formation de 1400 Appelés « lot 01 » et d'encouragement de 1400 Appelés « lot 02 » à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-commission technique d'analyse des offres ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le marché ci –après, relatif à l'acquisition des kits de formation de 1400 Appelés « lot 01 » et d'encouragement de 1400 Appelés « lot 02 » à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement est déclaré infructueux pour insuffisance des caractéristiques techniques des soumissionnaires et non-conformité de certains documents administratifs.

Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation ~~2018 346 01 310 000 222 700~~ et ~~2018 346 01 310 000 222 800~~.

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

Article 2 :

TAOSSI

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°3994/18/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 12 juin 2018 à 10 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°52/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'UN LOT DE DIX VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON</p> <p style="text-align: center;">A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 22 juin 2018 à 10 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°52/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'UN LOT DE DIX VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON</p> <p style="text-align: center;">A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation de Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 12 juin 2018 à 11 heures au plus tard. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation de Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 22 juin 2018 à 11 heures au plus tard. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

GAROUA le 8 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 27 juin 2018 à 10 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p>“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A LA SODECOTON</p> <p>A N°OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 21 juin 2018 à 10 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p>“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A LA SODECOTON</p> <p>A N°OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 27 juin 2018 à 11 heures au plus tard. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 21 juin 2018 à 11 heures au plus tard. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

GAROUA le 8 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°3944/18/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11 juin 2018 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A LA SODECOTON

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 27 juin 2018 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A LA SODECOTON

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 11 juin 2018 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle **à partir de 10 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 27 juin 2018 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle **à partir de 10 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

GAROUA le 6 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°3994/DG/DAG/DAMP PORTANT REPORT DES DATES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES AUX APPELS D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua au plus tard le 13 juin 2018 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 55/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DANS LES USINES SODECOTON DE NGONG ET KAELE</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua au plus tard le 22 juin 2018 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 55/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DANS LES USINES SODECOTON DE NGONG ET KAELE</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 13 juin 2018 à 11 heures au plus tard, heure locale. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 22 juin 2018 à 11 heures au plus tard, heure locale. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

GAROUA le 8 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 54/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018 POUR LA REHABILITATION COMPLETE DES PISCINES (PETITS ET GRANDS BASSINS) DES IMMEUBLES ZENITH 1 ET TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX LOTS INDEPENDANTS EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 14 juin 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018

POUR LA REHABILITATION COMPLETE DES PISCINES (PETITS ET GRANDS BASSINS) DES IMMEUBLES ZENITH 1 ET TOUR DU WOURI A DOUALA, EN DEUX LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 21 juin 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018

POUR LA REHABILITATION COMPLETE DES PISCINES (PETITS ET GRANDS BASSINS) DES IMMEUBLES ZENITH 1 ET TOUR DU WOURI A DOUALA, EN DEUX LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **14 juin 2018 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21 juin 2018 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 53/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 23 MAI 2018 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES SYSTEMES D'EXTINCTION INCENDIE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/B</p>
	<p>Lire plutot Certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres susvisé ont été modifiées ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sommaire ;- Pièce n° 01 : Avis d'Appel d'Offres (AAO) ;- Pièce n° 03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). <p>Le document complet est à retirer contre décharge au Service des Marchés, 9^e étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.</p>

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 62/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT RAFFINERIE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet **le recrutement de la maitrise d'œuvre pour les travaux de construction du bâtiment raffinerie à l'huilerie SODECOTON de MAROUA.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser en un lot **sont décrits dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP).**

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de :

- 270 (deux cent soixante-dix) millions Francs CFA TTC (Lot 1), pour le cout des travaux à surveiller.

- **15 (quinze) millions Francs CFA TTC pour le cout de la maitrise d'œuvre**

4. Allotissement

Les travaux à réaliser en **un lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises du domaine de bâtiments et travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par **le budget SODECOTON 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03contre versement en espèces d'une somme de **10 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **20 juin 2018** à 10 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°62/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT RAFFINERIE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **180 jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **300 000 (trois cent mille) FCFA** établie par un organisme financier de 1^{er} rang agréé par le Ministre en Charge des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces organismes est en annexe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON dans la salle de réunion de la Direction Générale de la société à Garoua. **Elle sera faite en deux phases :**

- **le 20 juin 2018 au plus tard à 11 heures** pour l'ouverture des enveloppes des offres administratives et techniques ;
- La date de l'ouverture des offres financières sera fixée à l'issue de l'analyse technique. **Ne seront pris en compte que les offres des soumissionnaires qui auront obtenu une note au moins égale à 75 points sur 100.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis.**

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Absence des Preuves d'acceptations des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page)
- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables;
- Moyens logistiques
- Personnel.
- Non-conformité du contenu de l'«OFFRE FINANCIERE» au regard des documents requis dans le RPAO;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Propositions techniques 15 points
- Références de l'entreprise 60 points
- Capacité financière 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non).

Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Référence prix.

Seules les offres des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises. Les soumissions doivent être faites en FCFA.

Après ces opérations, la Commission établira un classement des offres financières.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique Nt. Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière Nf à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale Ng de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront pondérées de 60 % et 40 % respectivement, soit $Ng = Nt \times 60 \% + Nf \times 40 \%$.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue **le mieux-disant** à l'issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **Secrétariat de la Direction Générale de la Sodécoton Tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation Sodécoton Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 22 20 19 72 et à la Délégation Sodécoton de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 33 42 46 03.**

GAROUA le 25 Mai 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GUIDER

COMMUNIQUE N°09/C/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,
 Par décision N° 09/CG/D42/SCPM/2018 du 08 Juin 2018
 Le dit établissement a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité

N° AONO	LOT	Intitule du Projet	Etablissements	Montants	Délai d'exécution
				TTC (en CFA)	
09	01	Construction d'un dalot au quartier SANGUERE KOLAS	Infructueux	//	03 mois
	02	Construction d'un dalot au Marché de Mil de Guider	AMADOU HAMADOU (ADJUDICATAIRE)	9 947 954	

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Guider pour l'établissement des projets de Lettre Commande. Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

GUIDER le 8 Juin 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

COMMUNIQUE N° 01 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST MAÎTRE
D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINEE DU NDE
FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé, Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **01 – 2018** /D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE du 12 Juin 2018, le marché objet de la consultation susvisée préalablement attribué au soumissionnaire, le GROUPEMENT EDEN CONSULTING AND ENGINEERING ET EKO & CIE SARL est **annulé pour production une référence falsifiée** dans son offre dans le cadre de ce marché.

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Service de Passation sous peine de destruction.

BANGANGTE le 13 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

GHOHOUM IDRISOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

COMMUNIQUE N° 14 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé, Autorité Contractante, communique :

Par décision N° 14 – 2018 /D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE du 13 Juin 2018, le marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N° 2	Attributaire	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE A LA SOUS-PREFECTURE/CETIC DE BASSAMBA	ETS AFRIKA KOM'S & INDUSTRY CO BP 4087 Douala Tel :677 76 06 00	29 688 480 F CFA	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé, pour l'établissement de la lettre - commande y relative.

N°	Soumissionnaire	Motif
1-	Groupement EDEN CONSULTING AND ENGINEERING ET EKO ET CIE SARL	Production d'une référence falsifiée dans son offre dans le cadre de ce marché

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Service de Passation sous peine de destruction.

BANGANGTE le 13 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

GHOHOUM IDRISOU

COMMUNE DE GUIDER

COMMUNIQUE N°08/C.C.GDER/SCPM/2018 DU 08/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/D42/COMMUNEGUIDER/SCPM/2018 DU 24/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CLOTURE A L'ABATOIR DE GUIDER ,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,
Par décision N°08/CG/D42/SCPM/2018 du 08/06/2018
Le dit établissement a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité

N° AONO	Intitule du Projet	Etablissements	Délai d'exécution
08	Construction d'une clôture à l'abattoir de Guider	SALAM	03 mois

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Guider pour l'établissement des projets de Lettre Commande.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

GUIDER le 8 Juin 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 029/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 08 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 026 /DC/PR/MINMAP/DRAD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONT LONG DE 10 M ET LARGE DE 5 M SUR LA RIVIERE ZANDABA ET UN DALOT SUR LE RUISSEAU NGROUNDONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : Le Maire de la Commune de Meiganga ;
FINANCEMENT : PNDP SUR FONDS FED, Exercice 2018 ;
CONVENTION: N° 001/2017/PNDP-AD/COMMUNE - MEIGANGA.

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante communique :

Par DECISION N° 029/D/PR/MINMAP/DR-AD/SMI 2018 DU 08 JUIN 2018, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot de soumission	Attributaire (s)	Montant proposé TTC en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Délai (s)
Lot unique	ETS ADIS BP 10 MEIGANGA	83 174 937	83 174 937	04 mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua pour l'établissement du marché y relatif.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaire (s)	Motif (s)
1	ETS GLOBAL ENGINEERING SERVICES	Note technique insuffisante (17/26 inférieur à 19/26)
2	ETS FTC	Note technique insuffisante (17/26 inférieur à 19/26)

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics sous peine de destruction.

NGAOUNDERE le 8 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
003/DCO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition du petit matériel de prospection de l'ASCNPD	ETS PACIFIQ PRINT Tel : 696 412 140 N°RCMM/RC/MFOU/A/64 N°Cont : P017612468223F	08 138 815 FCFA	dix-huit (18) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
005/DCO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition du matériel informatique à l'ASCNPD	Ets NOUVELLE GENERATION Tel : 690 97 72 75 N°RC/YAO/2017/A/1696 N° Cont : P069412603760G	08 783 955 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 35/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
004/DCO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition du matériel pédagogique à l'ASCNPD	EXPERT TECH SERVICE SARL Tel : 677 74 39 25 N°RC/YAO/2007/A/2232 N°Cont : M020900026679G	08 302 185 FCFA	vingt-cinq (25) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 36/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
003/DCO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition du petit matériel de prospection de l'ASCNPD	ETS PACIFIQ PRINT Tel : 696 412 140 N°RCMM/RC/MFOU/A/64 N°Cont : P017612468223F	08 138 815 FCFA	dix-huit (18) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 45/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique.

Le marché ci –après, relatif à l'acquisition des kits de formation de 1400 Appelés « lot 01 » et d'encouragement de 1400 Appelés « lot 02 » à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement est déclaré infructueux pour insuffisance des caractéristiques techniques des soumissionnaires et non-conformité de certains documents administratifs.

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 44/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
002/AONO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition des kits pour 700 volontaires pionniers « lot 03 » à l'ASCNPD	Sté AGAMAR Tel : 677 39 80 97 N°RC 88R106 du 21/04/1988 N° Cont : M028800004653D	40 244 490 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 43/ C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONO/ASCNPD/ CIPM/18 « lot 02 »	l'acquisition du matériel des campagnes de sensibilisation sur les fléaux sociaux à l'ASCNPD	Cabinet LABEL Tel : 656 191 572 N°RC/YAO/2017/A/3734 N° Cont : P057300391439T	25 125 975 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 37/C/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
005/DCO/ASCNPD/ CIPM/18	Acquisition du matériel informatique à l'ASCNPD	Ets NOUVELLE GENERATION Tel : 690 97 72 75 N°RC/YAO/2017/A/1696 N° Cont : P069412603760G	08 783 955 FCFA	trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°55/18/DG/CNPS DU 12 JUIN 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNPS/ DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE DIX (10) CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BERTOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres susvisé ont été modifiées ainsi qu'il suit :

- Table des matières ;
- Pièce n° 03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

Le document complet est à retirer contre décharge au Service des Marchés, 9^e étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 38/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « LOT 01 » POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES CECIN À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu l'AONO n°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « lot 01 » pour l'acquisition du matériel pédagogique d'accompagnement des CECIN à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel pédagogique d'accompagnement des CECIN à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 346 01 320 000 222 802**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS PACIFIQ PRINT Tel : 696 412 140 N°RCMM/RC/MFOU/A/64 N°Cont : P017612468223F	12 679 260 FCFA	trente (30) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°39/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « LOT 02 » POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LES FLÉAUX SOCIAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu l'AONO n°001/AONO/ASCNPD/CIPM/18 « lot 02 » pour l'acquisition du matériel des campagnes de sensibilisation sur les fléaux sociaux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel des campagnes de sensibilisation sur les fléaux sociaux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 346 01 320 000 222 803**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Cabinet LABEL Tel : 656 191 572 N°RC/YAO/2017/A/3734 N°Cont : P057300391439T	25 125 975 FCFA	trente (30) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0346/DIPL/D12/SDMM/SM DU 12 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 007/LC/ MINREX/CMPM/2018, PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ MINREX/CMPM/2018 DU 27 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU INFORMATIQUE A L'ANTENNE PROTOCOLAIRE DE DOUALA DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/071 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures

Vu le Décret n° 2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l' Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national Ouvert n° 004/AAONO/MINREX/CMPM/2018 du 27 avril 2018.

DECIDE

Article 1er : Le groupement dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à la mise en place d'un réseau informatique à l'antenne protocolaire de Douala du Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après

Adjudicataire	Délai de livraison	Montant TTC en FCFA
LE GROUPEMENT ETS CHAPY SERVICES ET A.S CONSULTING B.P.2016 Yaoundé Tél.675 002 455	02 mois	19 922 144

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 15 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

DECISION N°005/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONR/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 15/05/2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE LA PHASE I DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés ;
Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;
Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;
Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAM/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 2 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratives, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu la décision n° 00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublics ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°03/AONR/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 15/05/2018 pour la maîtrise d'œuvre de la phase i des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du centre à Yaoundé pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
Vu la proposition de qualification à l'analyse financière de la Commission Interne de Passation des marchés de la MIRAP, suivant compte rendu de sa 59^{ème} session tenue le 12 juin 2018.

DECIDE :

Article 1^{er} – L'entreprise **A.T.E.C.S (Atelier de Travaux, d'Etudes, de Conseil et de Services), BP 34 807 Yaoundé, NIU N°P027900421181-A, Tél. 677 28 97 28**, est l'unique soumissionnaire qualifié à l'analyse financière, au terme de l'évaluation des offres administratives et techniques, suite à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence, N°03/AONR/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 15/05/2018, pour la maîtrise d'œuvre de la phase 1 des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du Centre à Yaoundé pour le compte de la **Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

DECISION N° 14 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NDE

AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2011 /408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°201 3/271 du 05 Aout 2013 ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08Mai 2015 portant nomination de Monsieur **GHOHOUM Idrissou** en qualité de Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé ;
- Vu la Circulaire n°001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 001 /C/MINFI du 28 décembre 2017 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs,



- Vu la Décision n° 00000114/D/AMNMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition de la commission Départementale de passation des Marchés Publics dans le Ndé ;
- Vu L'Avis l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/ AI du 26/03/2018 relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable solaire à la Sous- éfecture/ CETIC de Bassamba. ;
- Vu La lettre de proposition n°08/L/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/CDPM-NDE/2018 du 20 AVRIL 2018 de la Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Ndé ;
- Vu La lettre de recours introduite par le Directeur Général des ETS AFRIKA KOM'S & INDUSTRY Co.LTD pour élimination abusive en date du 23 Avril 2018 ;
- Vu La lettre du Chef de Centre Régional de l'ARPM de l'Ouest adressée au DD MINEE du Ndé signifiant que le groupement EDEN CONSULTING AND ENGINEERING ET EKO ET CIE SARL a produit une référence falsifiée dans son offre dans le cadre de ce marché ;
- Vu La lettre du Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé transmettant à l'Autorité des Marchés
- Vu La lettre N°003719/L/MINMAP/SG/CERD/ST/NBHC du 11 Juin 2018 du Ministre des Marchés Publics portant annulation de l'attribution du Marché relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable solaire à la Sous-préfecture/CETIC de Bassamba et sa demande de réattribution de ce même marché aux Ets AFRIKA KOM'S & INDUSTRY Co.LTD.

DECIDE :

Article 1 : le travail objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N° 2	Attributaire	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE A LA SOUS-PREFECTURE/CETIC DE BASSAMBA	ETS AFRIKA KOM'S & INDUSTRY CO BP 4087 Douala Tel :677 76 06 00	29 688 480 F CFA	04 mois

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /

BANGANGTE le 13 Juin 2018
Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
GHOHOUM IDRISOU



MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 014/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 14 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'EDEA PHASE 1(PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;

Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 du 25 avril 2018 pour les travaux de construction des VRD, des parkings et aménagement des espaces verts de la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa phase 1 (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Travaux de construction des VRD, des parkings et aménagement des espaces verts de la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa (phase 1)	ETS EMERGENCE	03 mois	Cinquante huit millions quatre vingt trois mille quatre cent quatre vingt quatorze (58 083 494) francs CFA.	EDEA

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 52, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

- Programme : 511
- Action : 06
- Article : 451415
- Paragraphe : 2203
- Section : 911

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Marchés.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 14 Juin 2018

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 33/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL DE PROSPECTION À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la DCO n°003/DCO/ASCNPD/CIPM/18 pour l'acquisition du petit matériel de prospection à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du petit matériel de prospection à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 330 000 222 800**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS PACIFIQ PRINT Tel : 696 412 140 N°RCMM/RC/MFOU/A/64 N°Cont : P017612468223F	08 138 815 FCFA	dix-huit (18) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 32/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°004/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU
DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE

DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la DCO n°004/DCO/ASCNPD/CIPM/18 pour l'acquisition du matériel pédagogique à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel pédagogique à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 346 01 310 000 222 701**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
EXPERT TECH SERVICE SARL Tel : 677 74 39 25 N°RC/YAO/2007/A/2232 N°Cont : M020900026679G	08 302 185 FCFA	Vingt-cinq (25) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. ^{YAOUNDE le 12 Juin 2018}

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 34/ D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 12 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°005/DCO/ASCNPD/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
INFORMATIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU
DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la DCO n°005/DCO/ASCNPD/CIPM/18 pour l'acquisition du matériel informatique à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel informatique à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget Investissement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 340 000 222 300**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Ets NOUVELLE GENERATION Tel : 690 97 72 75 N°RC/YAO/2017/A/1696 N° Cont : P069412603760G	08 783 955 FCFA	trente (30) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

TAOSSI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

DECISION N° 01 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 13 JUIN 2018 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-AI DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINEE DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NDE *AUTORITE CONTRACTANTE*

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011 /408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°201 3/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048

du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08Mai 2015 portant nomination de Monsieur **GHOHOUM Idrissou** en qualité

du Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé ;

Vu la Circulaire n°001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001 /C/MINFI du 28 décembre 2017 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance,

au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.

- Vu la Décision n° 00000114/D/AMNMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition de la commission Départementale de passation des Marchés Publics dans le Ndé ;
- Vu L'Avis l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/ AI du 26/03/2018 relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable solaire à la Sous-préfecture/CETIC de Bassamba. ;
- Vu La lettre de proposition n°08/L/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/CDPM-NDE/2018 du 20 AVRIL 2018 de la Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Ndé ;
- Vu La lettre de recours introduite par le Directeur Général des ETS AFRIKA KOM'S & INDUSTRY Co.LTD pour élimination abusive en date du 23 Avril 2018 ;
- Vu La lettre du Chef de Centre Régional de l'ARPM de l'Ouest adressée au DD MINEE du Ndé signifiant que le groupement EDEN CONSULTING AND ENGINEERING ET EKO ET CIE SARL a produit une référence falsifiée dans son offre dans le cadre de ce marché ;
- Vu La lettre N°003719/L/MINMAP/SG/CERD/ST/NBHC du 11 Juin 2018 du Ministre des Marchés Publics portant annulation de l'attribution du Marché relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable solaire à la Sous-préfecture/CETIC de Bassamba et sa demande de réattribution de ce même marché aux Ets AFRIKA KOM'S & INDUSTRY Co.LTD.

DECIDE :

BANGANGTE le 13 Juin 2018

Article 1 : le travail objet de la consultation susvisée préalablement attribué au soumissionnaire le **GROUPEMENT EDEN CONSULTING AND ENGINEERING ET EKO & CIE SARL** est annulé pour production d'une référence falsifiée dans son offre dans le cadre de ce marché.

GHOHOUM IDRISOU

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°07/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°07/AONO/C-BWÀ/CIPM-ROUTE/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais

Par Décision Municipale N°07/DM/C/BWA/2018 du 11 JUIN 2018 . Général Trade and Construction, représenté par son Directeur Monsieur NOTOUJOM Jean est déclaré attributaire du Marché objet du DAO susmentionné pour le montant et délai suivants :

LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION (JOURS)
UNIQUE	GENERAL TRADE AND CONSTRUCTION	63 000 000	Quatre(04) mois (1 ^{ère} phase)
		71 999 858	Quatre(04) mois (2 ^{ème} phase)

Ledit Etablissement est invité à se présenter à la Commune de Banwa, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de l'établissement du projet du Marché.

BANWA le 11 Juin 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N° 08/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DUHAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais

Par Décision Municipale N°08 /DM/C/BWA/2018 du 11 JUIN 2018 . l'Etablissement MAGUEYA Engineering, BP . Tél. : est déclaré attributaire du Marché objet du DAO susmentionné pour le montant et délai suivants :

LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION (JOURS)
UNIQUE	ETS MAGUEYA ENGINEERING	14 999 975	Huit (08) soit quatre (04) mois pour la tranche 2018 et quatre (04) mois pour la tranche 2019

Ledit Etablissement est invité à se présenter à la Commune de Banwa, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de l'établissement du projet du Marché.

BANWA le 11 Juin 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°06/C/C-BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°06/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Par Décision Municipale N°06 /DM/C/BWA/2018 du 11 JUIN 2018 , l'Etablissement SAPIN, BP 996 Yaoundé, Tél. : 699944108 est déclaré attributaire du Marché objet du DAO susmentionné pour le montant et délai suivants :

LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION (JOURS)
UNIQUE	L'ETABLISSEMENT SAPIN BP : 996 Yaoundé Tel : 699944108	44 000 000	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ledit Etablissement est invité à se présenter à la Commune de Banwa, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de l'établissement du projet du Marché.

BANWA le 11 Juin 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

COMMUNE DE BANWA

DECISION N° 06/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°06/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT, DU HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle

sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du département

du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°00000341/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur TCHOMTCHOUA DJADJO

Charles aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes des Marchés auprès

de certaines Communes ;

Vu le DAO n°06/DAO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 du 18 Avril 2018 en procédure d'urgence pour la construction de la clôture

du Centre Médical d'Arrondissement de Banwa dans la Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam ;

Vu le Procès-verbal du 04 JUIN 2018 de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès du Maire

de la Commune de Banwa ;

DECIDE

Article 1er : L'Etablissement SAPIN, BP 996 Yaoundé, Tél. : 699944108, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire du Marché objet des travaux de construction de la clôture du Centre Médical d'Arrondissement de Banwa dans la Commune de Banwa, Département du Haut- Nkam pour le montant de TTC de **44 000 000 (quarante quatre millions) Francs CFA** et pour un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BANWA le 11 Juin 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018

les Marchés relatifs aux lots 1et 2 de l'Avis de consultation suscite sont pour compter de la date de signature de la présente décision attribué canformement au tableau suivant:

LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATEUR	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FRANCS CFA	DELAI D'EXECUTION PAR MOIS
01	CENTRIFUGEUSE REFRIGERE SUR PIED	ETS AFRICA GENERAL CORPORATION B.P :	11500000 (ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE)	03 MOIS
02	RESPIRATEUR D'ANNESTHESIE	13112 DOUALA TEL ; 696081295/699135366	6000000(SIX MILLIONS)	

Les raisons pour lesquelles les autres soumissionnaires n'ont pas été retenues sont les suivantes :

N° D'ORDRE	ENTREPRISES	RAISONS:
1	ETS MBENTI ET FILS Sarl B.P :11456 Yaoundè, Tel : 699 96 65 08	Offre non conforme aux descriptifs techniques de la fourniture
2	TL M. MEDICAL B.P : 2766 Douala, Tel : 654059232/690 31 07 29	
3	NTER-MEO Sari B.P : 10096 Douala, Tel : 698306920/679 68 43 38	

BAFOUSSAM le 11 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

COMMUNE DE BANWA

**DECISION N° 08/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
OBJET DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM- SPI/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AUX SITES
TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle

sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°00000341/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur TCHOMTCHOUA DJADJO

Charles aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes des Marchés auprès

de certaines Communes ;

Vu le DAO n°08/DAO/C-BWA/CIPM-TBEC/2018 du 18 Avril 2018 en procédure d'urgence pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la voie d'accès aux sites touristiques d'Ekoum Nkam, versant Ouest à Banwa Commune

de Banwa, Département du Haut-Nkam ;

Vu le Procès-verbal du 04 JUIN 2018 de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès du Maire de la Commune de Banwa ;

DECIDE

Article 1er : **L'ETS MAGUEYA Engineering**, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-commande objet de la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la voie d'accès aux sites touristiques d'Ekoum Nkam, versant Ouest à Banwa Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam pour le montant de TTC de **14 999 975 (quatorze millions neuf cent quatre vingt dix mille neuf cent soixante quinze) Francs CFA** et pour un délai de huit (08) mois soit quatre (04) mois pour la tranche 2018 et quatre (04) mois pour la tranche 2019,.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 028/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11 JUIN 2018

les Marchés relatifs aux lots 1et 2 de l'Avis de consultation suscite sont pour compter de la date de signature de la présente décision attribué canformement au tableau suivant:

LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATEUR	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FRANCS CFA	DELAI D'EXECUTION PAR MOIS
01	CENTRIFUGEUSE REFRIGERE SUR PIED	ETS AFRICA GENERAL CORPORATION B.P :	11500000 (ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE)	03 MOIS
02	RESPIRATEUR D'ANNESTHESIE	13112 DOUALA TEL ; 696081295/699135366	6000000(SIX MILLIONS)	

Les raisons pour lesquelles les autres soumissionnaires n'ont pas été retenues sont les suivantes :

N° D'ORDRE	ENTREPRISES	RAISONS:
1	ETS MBENTI ET FILS Sarl B.P :11456 Yaoundè, Tel : 699 96 65 08	Offre non conforme aux descriptifs techniques de la fourniture
2	TL M. MEDICAL B.P : 2766 Douala, Tel : 654059232/690 31 07 29	
3	NTER-MEO Sari B.P : 10096 Douala, Tel : 698306920/679 68 43 38	

BAFOUSSAM le 11 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

COMMUNE DE BANWA

DECISION N° 07/DM/C/BWA/2018 DU 11 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°07/AONO/C-BWA/CIPM-ROUTE/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS AUX SITES TOURISTIQUES D'EKOM NKAM, VERSANT OUEST A BANWA COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA
Chevalier de l'Ordre de la Valeur
Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle

sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°00000341/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur TCHOMTCHOUA DJADJO

Charles aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes des Marchés

auprès de certaines Communes ;

Vu le DAO n°07/DAO/C-BWA/CIPM-ROUTE/2018 du 18 Avril 2018 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement

de la voie d'accès aux sites touristiques d'Ekoum Nkam, versant Ouest à Banwa Commune de Banwa, Département

du Haut-Nkam ;

Vu le Procès-verbal du 04 JUIN 2018 de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès du Maire de la Commune de Banwa ;

DECIDE

Article 1er ; Général Trade and Construction, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire du Marché objet des travaux d'aménagement de la voie d'accès aux sites touristiques d'Ekoum Nkam, versant Ouest à Banwa Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam pour le montant de TTC de **63 000 000 (soixante trois millions) Francs CFA** pour un délai de quatre (04) mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BANWA le 11 Juin 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N° 028/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 11/06/18 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHES RELATIFS LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement :

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics :

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O, née NTAMELAL Angéline, Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés

Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu Le procès-verbal N°060/L/MINMAP/DR-OU/CRPM/2018 de la session du 25 Mai Mars 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest ;

CONSIDERANT LA DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/PR/MINMAP/DR-OU-SMAS/CRPM-AG/2018. DU 17 AVRIL 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE BAFOUSSAM QUATRE(04) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

DECIDE:

Article : Les marches, objets de la demande de cotation susvisés sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée qu'il suit :

LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATEUR	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FRANCS CFA	DELAI D'EXECUTION PAR MOIS
01	CENTRIFUGEUSE REFRIGERE SUR PIED	ETS AFRICA GENERAL CORPORATION B.P :	11500000 (ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE)	03 MOIS
02	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	13112 DOUALA TEL ; 696081295/699135366	6000000(SIX MILLIONS)	

BAFOUSSAM le 11 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

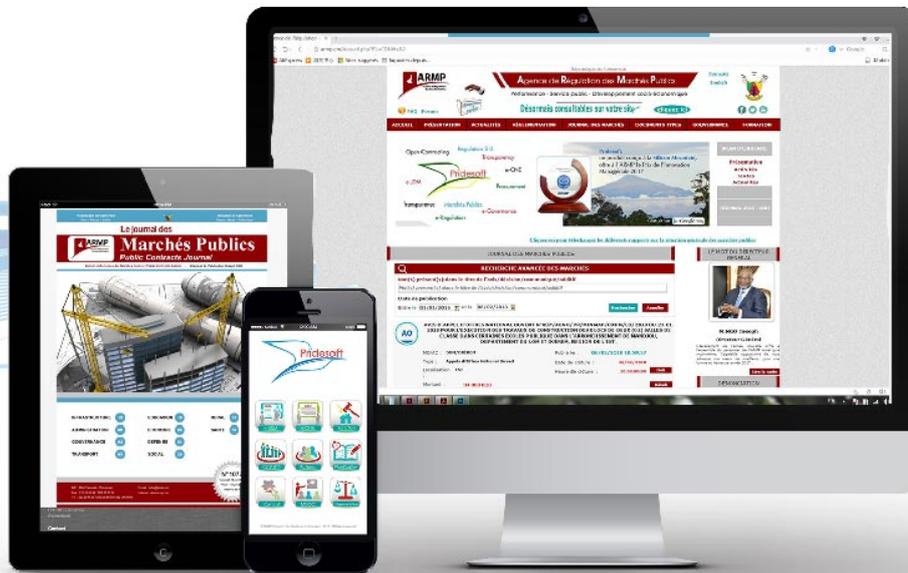
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm